

Une analyse du budget préliminaire 2010 d'Ottawa

Préparé par David Macdonald pour la Coalition pour un mieux-être à Ottawa

Introduction

Le processus budgétaire de cette année, à la Ville d'Ottawa, est différent de ce qu'il était les années précédentes. Avant, les bureaucrates élaboraient un budget préliminaire global, sous la houlette du bureau du maire, le but étant de présenter plusieurs scénarios reliés à des augmentations des taux d'impôts fonciers – une augmentation de 0%, 3% ou 6% par exemple – et aux réductions budgétaires qui seraient nécessaires pour les différents niveaux d'imposition. Cette année, chaque Comité permanent du conseil municipal a préparé son propre budget préliminaire sans référence directe au taux d'imposition. La version finale du budget préliminaire 2010 de la Ville, préparé par le nouveau Comité de vérification, du budget et des finances, est une tentative de réconciliation entre les recommandations des comités et une augmentation acceptable des impôts fonciers.

Le budget préliminaire 2010 présente une augmentation des impôts de 2,9% en ce qui concerne les programmes de base et un autre 1,0% pour ce qui est des services policiers et de la Bibliothèque publique sur lesquels la Ville a moins de contrôle. L'augmentation totale pour les contribuables serait de 3,9% avec le budget préliminaire.

Contrairement aux budgets précédents, celui-ci prévoit une augmentation du budget de quasiment tous les départements. Cette absence de réductions budgétaires est vraisemblablement le résultat du nouveau processus budgétaire. Dans le but d'analyser le nouveau contexte d'augmentations budgétaires dans tous les services, on s'est penché dans le présent rapport sur les services qui ont reçu une augmentation budgétaire supérieure ou inférieure à la moyenne de 2,9%.

De grands enjeux, cette année

Comme les années précédentes, les changements budgétaires sont concentrés sur plusieurs grands enjeux. Les déchets solides et la prise en charge de certains coûts par le gouvernement fédéral ont joué des rôles importants dans le budget de cette année. Au départ, le budget des transports en commun devait augmenter considérablement, mais divers trajets ont été supprimés ou ont vu une réduction de leurs services pour ne pas que les dépenses augmentent trop.

Les déchets solides contribuent de façon significative à l'augmentation du taux d'imposition avec l'introduction du programme de compostage des déchets organiques en 2010. Entre l'étape de l'examen par le Comité et celle de la version finale du budget préliminaire, le programme de recyclage des déchets organiques, au départ un poste budgétaire distinct, fait maintenant partie du budget général pour les impôts.

Le dernier poste budgétaire à mentionner est la prise en charge des services sociaux par la province, qui se poursuit. La Province de l'Ontario s'est engagée, sur une période de dix ans, à prendre en charge les coûts des services sociaux dont le gouvernement Harris s'était délesté en les transférant aux municipalités. Le délai est long mais les avantages augmentent avec le temps. Cette année, la contribution de la Ville d'Ottawa au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) a diminué de 18 millions de dollars. L'an prochain, cette économie doublera. Les obligations financières de la Ville pour divers programmes sociaux continueront de diminuer, ce qui libérera des sommes d'argent non négligeables pour le budget municipal.

Dépenses pour les services communautaires et sociaux

La prise en charge des coûts des services sociaux au cours des prochaines années relèvera du Comité des services communautaires et de protection. La Figure 1 montre les totaux de la version finale du budget préliminaire 2010 qui sont au dessus ou en dessous du taux de croissance moyen pour les services communautaires et sociaux. Comme on l'a vu ci-dessus, les dépenses des Services d'emploi et d'aide financière, qui comprennent le POSPH, ont diminué de 20,2 millions de dollars du fait de leur fort rétrécissement alors que les autres services se développent.

Figure 1 : Augmentation du budget dépassant la croissance moyenne pour la Ville (Services sociaux/communautaires)



En dépit des fonds supplémentaires disponibles pour les services sociaux et communautaires, les logements sociaux souffrent à nouveau d'une augmentation de leur budget inférieure à la moyenne pour 2010. Étant donné le problème chronique du financement insuffisant des logements sociaux, il est difficile de justifier le fait que la croissance de leur budget ne soit même pas au niveau de la croissance moyenne de 2,9%.

Les services de garde d'enfants, les services des parcs, loisirs et culture, et les soins à long terme ont vu une augmentation de leur budget légèrement au dessus de la moyenne. La santé publique et les parcs, bâtiments et terrains sont essentiellement restés au même niveau. Le changement total au niveau du budget des services sociaux et communautaires n'est que de 1,7 million de dollars du fait de la croissance en dessous de la moyenne pour les logements sociaux.

Sur les 20,2 millions de dollars en plus du fait de la prise en charge par la province des POSPH, seulement 1,7 million de dollars ont été dépensés pour les services sociaux et communautaires. En tout, 92% des fonds pour les services sociaux et communautaires qui sont revenus à la ville du fait de la prise en charge de ces coûts par le gouvernement provincial sont dépensés pour autre chose que des programmes de services sociaux et communautaires. Si cette tendance à transférer ailleurs les fonds libérés par la prise en charge de ces coûts par la province continue, la Ville aura perdu une excellente occasion de mieux financer ses programmes sociaux et communautaires.

Te
To
0,
Se
En
Lo
Sa
Pa
So
Pa
Ga
Le,
Mi
Se
bo
Pl
O\$
co

Conclusion

Toutes les estimations données ici pour les augmentations doivent être prises avec un grain de sel car une augmentation de 2,9% est très petite et il est peu probable qu'elle corresponde même à l'inflation de base dans de nombreux services. Des réductions des services sont probables dans tous les services, même si le budget préliminaire 2010 ne prévoit que très peu de réductions de programmes spécifiques.

Le budget préliminaire 2010 n'a pas conservé les fonds résultant de la prise en charge par le gouvernement provincial des coûts pour les services sociaux et communautaires dans ce secteur. Si l'on ne fait pas davantage pression sur les conseillers municipaux, les fonds considérables obtenus de la province pour les services sociaux et communautaires seront transférés dans d'autres services. Plutôt que d'avoir une approche fragmentée de ce transfert, les membres du conseil municipal doivent tout simplement s'engager à ce que le financement provincial qui revient aux programmes de services sociaux soit utilisé pour financer et reconstruire les programmes de services sociaux et communautaires.